



# La solidarité en action

Fédération  
d'Ille-et-Vilaine

Bilan d'activité  
2024





TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE

|  |              |
|--|--------------|
| <b>Le Secours populaire français</b> ..... | <b>4-10</b>  |
| Le mot du Secrétaire général.....          | 5            |
| Le Secours populaire français.....         | 6            |
| La fédération d'Ille-et-Vilaine.....       | 7            |
| Notre présence dans le département.....    | 8-9          |
| Quelques chiffres .....                    | 10           |
| <br>                                       |              |
| <b>Nos actions</b> .....                   | <b>11-17</b> |
| Protéger .....                             | 12           |
| Accompagner .....                          | 13-15        |
| Émanciper .....                            | 16-17        |
| <br>                                       |              |
| <b>Nos moyens</b> .....                    | <b>18-26</b> |
| Les bénévoles .....                        | 19           |
| Les donateurs .....                        | 20           |
| Les partenaires .....                      | 21           |
| Les finances .....                         | 22-26        |
| <br>                                       |              |
| <b>Remerciements</b> .....                 | <b>27</b>    |



# ■ Le Secours populaire français

# Le mot du Secrétaire général

**Le Secours populaire français fête ses 80 ans car même s'il existait sous un autre nom depuis 1923, la date de naissance de celui qui se définit comme un enfant de la Résistance est bien 1945.**

Nous nous définissons comme un mouvement c'est-à-dire qu'il évolue avec les transformations de la société, qu'il adapte ses pratiques aux besoins des personnes qu'il accueille et aux circonstances. Nous l'avons vu en 2020 quand nous avons réagi en quelques jours pour continuer à faire vivre la solidarité. Nous savons bien que les besoins en 2025 ne sont pas les mêmes que ceux de 1945 sauf peut-être le logement, détruit en 1945, insuffisant ou trop cher en 2025. Nous voyons frapper à nos portes des personnes fuyant les conflits, la misère, les conséquences du dérèglement climatique, des travailleurs dits « pauvres », des étudiants en difficulté. Après ce qui a été appelé les 30 Glorieuses, une part croissante de la population se trouve confrontée à de grandes difficultés économiques, renonçant à des soins de santé, à des loisirs, des vacances...

Devant toutes ces difficultés, en observant le monde, les guerres, les massacres, les menaces de dirigeants tenant d'Ubu ou de Néron parfois des deux, comment ne pas se décourager ? Cela ne finira-t-il donc jamais ? La tentation de baisser les bras est grande. Nous, au contraire, nous avons choisi de nous retrousser les manches pour exprimer notre solidarité et aider matériellement avec l'appui de nos partenaires locaux notamment à Gaza, à Mayotte, au Liban, en Birmanie, en Ukraine...

Au niveau local, pour tenter de combattre les inégalités, nous menons une action généraliste de la solidarité c'est-à-dire que cette action ne se résume pas à distribuer une aide alimentaire.

Notre action est triple : **PROTEGER**, l'aide alimentaire y participe au même titre que l'accès aux soins; **ACCOMPAGNER** par l'aide aux démarches, l'accueil inconditionnel, l'écoute et enfin **EMANCIPER** par toutes les actions en direction des enfants : aide à la scolarité, Journée des Oubliés des Vacances et toutes les actions d'accès aux loisirs, artistiques et sportifs, à la culture, les aides aux séjours de vacances en familles, pour les seniors et bien d'autres dispositifs. Comme je le dis souvent, nous ne nous adressons pas qu'aux estomacs.

Cette mise en mouvement s'adresse à tous, des enfants « Copain du monde » aux adultes en proposant aux personnes accueillies de devenir bénévoles, animateurs-collecteurs bénévoles selon l'appellation officielle, d'être acteurs de la solidarité dans une relation égalitaire. Il n'y a pas d'un côté celui qui donne et de l'autre celui qui reçoit.

Les bénévoles épaulés par les salariés sont l'énergie qui permet le mouvement avec le soutien financier et matériel des communes (y compris la Ville de Rennes), du département, de la région, de l'Etat, de nos donateurs et partenaires. En ce qui concerne notre fédération, une question se pose : continuer notre développement ou consolider ce qui existe. La création des antennes de Maurepas et de Villejean, de points d'accueil et de distribution alimentaire répondait à notre souhait de nous rapprocher des familles, là où elles vivent, là où elles sont le plus nombreuses et concentrées donc plus visibles, c'est-à-dire en milieu urbain. Mais en milieu urbain, les associations de solidarité sont relativement nombreuses, ce qui n'est pas le cas en milieu rural. C'est à ce manque que le Solidaribus tente de remédier et peut-être même bientôt, nous en aurons un deuxième.

C'est à cette problématique (stop ou encore) que nous réfléchissons désormais.

En attendant, j'adresse un immense merci à tous les bénévoles qui font vivre le Secours populaire français en Ile-et-Vilaine.

5  
Association

*Didier DÉDELOT*  
Secrétaire général de la  
fédération d'Ile-et-Vilaine

# L'association

Depuis 1945, jour après jour, le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit ici comme ailleurs pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et de trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie.

RECONNU D'UTILITÉ  
PUBLIQUE

GRANDE CAUSE  
NATIONALE 1991

AGRÉÉ D'ÉDUCATION  
POPULAIRE

ASSOCIATION ÉDUCATIVE  
COMPLÉMENTAIRE DE  
L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

ONG EN STATUT  
CONSULTATIF SPÉCIAL  
AUPRÈS DU CONSEIL  
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
DES NATIONS UNIES

HABILITÉ À PERCEVOIR  
LEGS, DONATIONS ET  
ASSURANCES-VIES

Issu du peuple, animé par lui, le Secours populaire promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel.

Présent partout, au bout de la rue comme au bout du monde avec son réseau de partenaires, il valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action.

L'organisation de l'association est profondément décentralisée et chaque animateur-collecteur bénévole peut ainsi agir: actions d'urgence, actions dans la durée, accompagnement global, sur les plans matériel, alimentaire, médical, moral, juridique, de formation, d'insertion sociale et professionnelle, d'accès au droit, à la culture et aux loisirs, au numérique etc.

Animateurs-collecteurs bénévoles comme partenaires, entreprises et donateurs, adultes comme enfants dès le plus jeune âge... tout le monde est invité à passer à l'action, à s'émanciper, à vivre la solidarité jour après jour.

Enfant de la Résistance, le Secours populaire est lucide sur les obstacles, il est clairement désireux de peser sur les conséquences; sa façon d'y contribuer est d'inviter chacune et chacun à y prendre part en s'abstenant de tout clivage : il rassemble et crée du lien autour des valeurs partagées.

Son engagement est un combat. Un mode d'action. **Il est sur le pont. Là où ça bouge. Là où ça compte.** Il a, tout naturellement, un rôle de vigie vis-à-vis des pouvoirs publics.

*La décentralisation comme facteur d'implication des acteurs est gage de qualité et de développement de la solidarité, en France et dans le monde.*

# La fédération d'Ille-et-Vilaine

Créée en 1972, la fédération d'Ille-et-Vilaine met en mouvement des bénévoles pour pratiquer la solidarité sur le territoire breillien. Son rôle est d'animer, coordonner et développer les actions du Secours populaire sur le département, en impliquant le plus de personnes possible.



La fédération constitue l'échelon départemental. Comme son nom l'indique, elle fédère les comités du Secours populaire actifs sur son territoire comme tous les bénévoles du département. Elle cherche aussi à créer de nouveaux espaces de solidarité et anime l'ensemble des antennes. Elle développe les actions du Secours populaire sur la commune d'implantation de son siège et sur le département là où il n'y a pas de comité.

Tous les deux ans, le congrès départemental élit les instances qui vont administrer la fédération :

## Le comité départemental :

C'est l'organe de direction qui fait vivre dans le département les décisions et orientations prises par le congrès départemental et le congrès national. Son rôle est stratégique et politique.

## Le secrétariat départemental :

C'est l'organe exécutif de la fédération. Il met en œuvre les décisions prises par les membres du comité départemental.

## La commission financière départementale :

Elle est chargée de veiller au respect des règles financières de l'association. Elle est animée par le trésorier départemental.

**Plusieurs échelons communiquent et travaillent de concert pour organiser et mettre en œuvre une solidarité de qualité.**

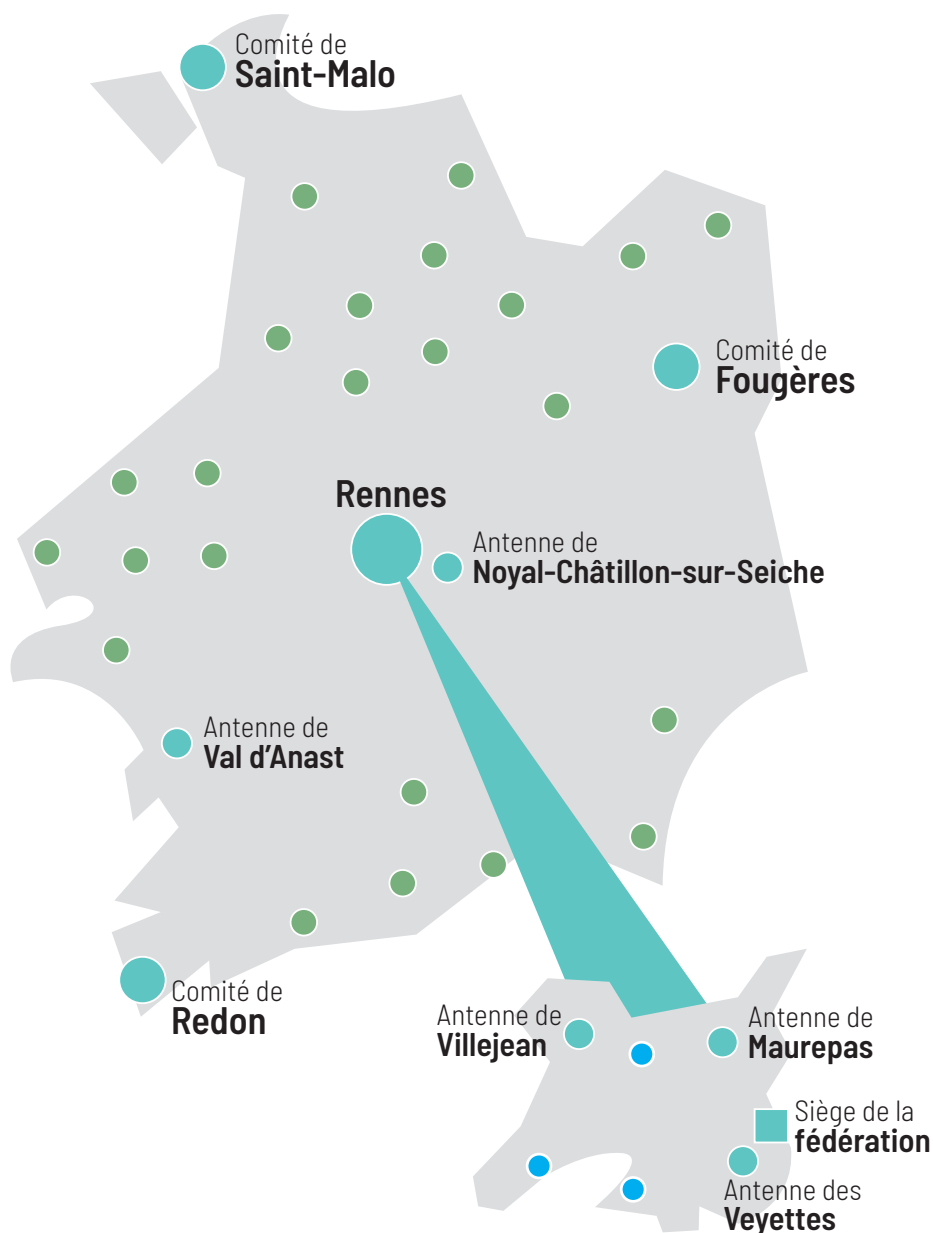
## Le comité local :

Fondement de la vie démocratique de l'association, il rassemble les bénévoles autour des campagnes de solidarité de l'association. Il organise la collecte des ressources financières et matérielles nécessaires et met en œuvre ses projets dans le respect des orientations communes. Association déclarée en préfecture, le comité est dirigé par un bureau élu en assemblée générale.

## L'antenne :

Relais d'animateurs-collecteurs du Secours populaire à l'échelle d'un quartier, d'un village, d'un lieu de travail ou d'un lieu d'étude. N'étant pas une entité juridique, l'antenne dépend de la fédération départementale ou d'un comité local.

# Notre présence dans le département



8  
Association

- Antennes et comités
- Distributions alimentaires hors les murs
- Communes desservies par Le Solidaribus

## LE SIÈGE DE LA FÉDÉRATION ET SES ANTENNES

### Siège de la fédération d'Ille-et-Vilaine :

17 rue des Landelles 35510 Cesson-Sevigné ..... 02 90 02 78 83  
*contact@spf35.org*

### Antenne de Maurepas :

32 rue de Trégain 35700 Rennes..... 02 99 38 00 50  
*rennes.maurepas@spf35.org*

### Antenne des Veyettes :

14 rue des Veyettes 35000 Rennes..... 02 99 53 31 41  
*rennes.veyettes@spf35.org*

### Antenne de Villejean :

3 rue d'Armagnac 35000 Rennes ..... 02 90 09 37 52  
*rennes.villejean@spf35.org*

### Antenne du Solidaribus :

*solidaribus@spf35.org* ..... 02 90 02 78 83

### Antenne de Val d'Anast :

16 rue du Rotz 35330 Val d'Anast ..... 02 90 09 39 85  
*valdanast@spf35.org*

9  
Association

## COMITÉ DU PAYS DE FOGÈRES

4 rue des compagnons d'Emmaüs 35300 Fougères ..... 06 87 97 69 96  
*fougeres@spf35.org*

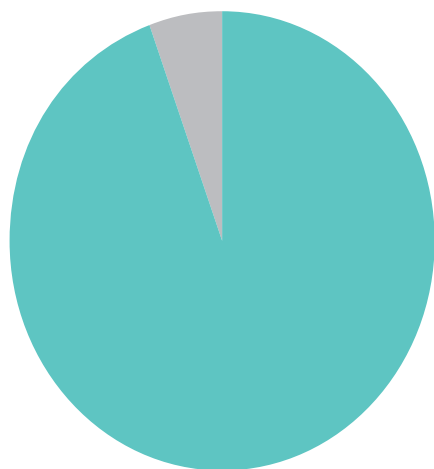
## COMITÉ DE SAINT-MALO

Pôle Surcouf - 19 rue de la Chaussée 35400 Saint-Malo ..... 02 99 19 86 55  
*saintmalo@spf35.org*

## COMITÉ DE REDON

11 avenue du Pèlerin 35600 Redon ..... 02 99 72 46 30  
*redon@spf35.org*

# Quelques chiffres 2024



# 94,5%

## DU BUDGET DÉDIÉ AUX ACTIONS SOLIDAIRES

Le reste correspond à une partie des frais de fonctionnement  
(cotisation nationale, honoraires des commissaires aux  
comptes ...)

10  
Association



# 18 204

## PERSONNES ACCUEILLIES



# 2 011

## ENFANTS ONT VU PASSER LES PÈRES NOËL VERTS



# 5 675

## JOURNÉES DE VACANCES



# 1526

## ANIMATEURS-COLLECTEURS BÉNÉVOLES DONT 22 «COPAIN DU MONDE»



# 51 278

## EUROS REVERSÉS POUR LA SOLIDARITÉ MONDIALE



# ■ Nos actions

Le Secours populaire français est parfois qualifié d'association caritative. À tort car nous ne faisons pas la charité. Nos actions sont construites en collaboration avec les personnes aidées et visent à les Protéger, les Accompagner et leur permettre de s'Émanciper.



# Protéger

*La vocation du Secours populaire est d'être auprès des plus vulnérables, qu'ils soient chez nous ou loin de nos frontières.*

## Être présent ici

Si les actions habituellement conduites en Ile-et-Vilaine par le Secours Populaire sont accessibles à tous, certaines sont plus spécifiquement destinées aux migrants et en particulier aux enfants. Les « Copain du Monde », jeunes bénévoles du Secours populaire, s'y impliquent tout particulièrement et avec cœur.

Le 22 décembre 2024 a été le point d'orgue d'une préparation de plusieurs semaines pour organiser une grande fête de Noël à Cleunay au profit de 125 enfants sans-abri de Rennes et leurs familles, vivant dans des conditions extrêmement précaires dans deux gymnases et neuf écoles de la ville. « Nous souhaitons leur apporter un moment de détente et de plaisir et que ce moment, ils puissent le passer avec leurs parents », résume très simplement Gabrielle, 14 ans, bénévole au sein de Copain du Monde. Pari réussi ! Dans une ambiance où toutes les langues se côtoyaient, tous ont pu, au rythme d'un concert et autour d'un goûter, vivre un temps de répit et de bonheur, danser, chanter et repartir les bras emplis de cadeaux. Et c'est régulièrement que ces jeunes du Secours populaire vont à la rencontre des jeunes sans-abri. Ainsi, le 28 septembre a été une journée d'animation au profit des enfants du campement du square La Touche : à travers un foot énergique, un Molky prenant, autour de jeux de raquettes et d'un bon goûter. Ce fut l'occasion pour ces nombreux enfants « d'oublier », le temps d'une journée, l'extrême précarité de leurs conditions de vie.

12  
Nos actions

## Et protéger ailleurs

Le comité de Fougères, en partenariat avec la Mission Locale, intègre des jeunes dans ses équipes dans une démarche d'insertion et de sensibilisation.

En complément de cette démarche, le comité a décidé d'accompagner le projet d'échange avec des jeunes béninois initié par l'association Merveilles du Monde.

6 jeunes bénévoles du comité de Fougères, accompagnés par la Mission locale, ont participé à ce projet.

Plusieurs séances préparatoires ont permis d'approfondir la réflexion sur les enjeux de la solidarité internationale et de travailler sur un micro-projet à réaliser dans un second temps. Ce micro-projet vise à organiser les échanges des jeunes autour d'un intérêt commun pendant le séjour et créer un cadre propice aux dialogues avec les jeunes du pays partenaire.

Le séjour d'immersion et d'échanges interculturels qui s'est déroulé au Bénin au cours de l'été a permis la rencontre physique entre les jeunes bénévoles du Secours populaire et leurs correspondants, pour la concrétisation de leur projet. Différents ateliers ont été organisés afin d'approfondir les thèmes précédemment choisis et de confronter les points de vue occidentaux à ceux des partenaires béninois.

Un retour d'expérience devant les membres du comité de Fougères permettra d'envisager la suite qui pourrait être donnée à cette première rencontre.



# Accompagner

*Toute personne qui frappe à la porte du Secours populaire d'Ille-et-Vilaine est, dans nos permanences d'accueil, reçue, écoutée puis orientée en fonction des besoins qu'elle a exprimés. L'accueil du Secours populaire est inconditionnel.*

## **Connaissance et accès aux droits**

Pour les personnes en situation de précarité, les démarches administratives et juridiques sont souvent un casse-tête qui vient s'ajouter aux autres difficultés.

Le dispositif «Pop' démarches» offre de l'aide aux démarches de manière très généraliste : un document à remplir, un courrier reçu non compris, un courrier à rédiger, mais aussi une demande de titre de séjour, un récit de demande d'asile ... Connaître ses droits et pouvoir les faire valoir sont deux éléments fondamentaux pour l'exercice de la citoyenneté, garants d'un égal accès à la protection et à l'égalité devant la loi. C'est pourquoi les bénévoles du Secours populaire accompagnent les personnes qui le souhaitent afin qu'elles bénéficient également des dispositifs de prestations sociales (RSA, CAF...), qu'elles déposent des demandes ou encore qu'elles reçoivent des conseils juridiques selon leurs besoins.

## **Lutte contre la fracture numérique**

Ce soutien est bien souvent complémentaire du premier. Disposer d'un ordinateur ou d'un smartphone et savoir les utiliser est devenu incontournable pour la vie en société. Que ce soit pour les démarches administratives, l'accès à des ressources pédagogiques, la recherche d'emploi ou simplement pour entretenir le lien social, avoir accès à l'informatique est indispensable.

Pour répondre à ce défi, le Secours populaire s'efforce de fournir le matériel nécessaire à ceux qui ne peuvent l'acheter. Mais le matériel n'étant pas suffisant. C'est via des ateliers d'initiation que les animateurs-collecteurs bénévoles veulent faire tomber les obstacles techniques et psychologiques.



## Aide alimentaire

La plupart des personnes que nous rencontrons pour la première fois sollicitent une aide alimentaire à laquelle le Secours populaire répond. L'objectif est de desserrer l'étau de la nécessité qui contraint l'individu à la survie au jour le jour. La pauvreté a en outre un impact direct sur les comportements alimentaires des personnes qu'elle touche. On saute des repas. On se nourrit de produits bon marché, plus gras et sucrés. Cette mauvaise alimentation a des conséquences sur la santé des plus précaires : maladies cardio-vasculaires, diabète, hypertension etc.

Moyennant une contribution symbolique, l'aide alimentaire est proposée dans les libres-services de la solidarité et par le Solidaribus qui se rend dans les territoires ruraux.

L'aide alimentaire est en partie obtenue par le Soutien Européen à l'Aide Alimentaire (SEAA) mais aussi par des collectes auprès de la grande distribution ou auprès de producteurs locaux. Le reste est acheté grâce aux dons financiers et autres ressources du Secours populaire.

## Aide financière

Dans certaines situations, un « coup de pouce » financier peut faire toute la différence.

Pour les personnes en situation de précarité, une dépense imprévue ou une facture importante vient impacter un budget déjà fragile. Le Secours populaire s'attache à aider les personnes accueillies dans ses structures afin de leur donner le soutien, même modeste, nécessaire.

L'objectif est simple : intervenir quand tous les dispositifs de droits classiques sont épuisés, et accorder une aide ponctuelle permettant de franchir un cap difficile. Les aides accordées concernent des droits vitaux comme la santé mais aussi l'accès au sport par exemple. Le Secours populaire veille aussi aux dépenses propres des personnes aidées migrantes (paiement d'un trajet vers le consulat, frais de traduction...).

Pour élargir la palette des soutiens proposés, le Secours populaire a mis en place, avec le Crédit Mutuel de Bretagne, un dispositif de micro-crédit qui devrait voir aboutir les premiers dossiers en 2025.

## Aide matérielle

Au Secours populaire, les familles peuvent trouver de l'équipement indispensable à leur logement grâce aux dons de particuliers.

En effet, le Secours populaire se mobilise en collectant du mobilier ou encore de la vaisselle. Ces dons sont triés de manière à ne garder que des biens en bon état permettant de respecter la dignité des personnes.

Les bénévoles accordent en outre une attention particulière aux familles avec des nouveaux-nés et sont en mesure de leur proposer du matériel de puériculture (poussette, chaise haute, biberons...)

## Une bonne image de soi

Ne pas pouvoir se vêtir correctement ou ne pas se sentir bien dans ses vêtements crée une barrière avec le monde extérieur et constitue souvent un frein pour entreprendre des démarches (recherche d'emploi, sorties...) et retrouver l'estime de soi.

C'est pourquoi les vestiaires solidaires du Secours populaire, à partir de collectes ou de dons de vêtements de particuliers ou de commerçants, proposent depuis longtemps des vêtements neufs ou d'occasion aux familles moyennant une contribution symbolique.

En outre, depuis 2024, une belle initiative de deux bénévoles a permis d'ouvrir un atelier, le premier jeudi de chaque mois à l'antenne de Villejean, dans lequel il est question de bien-être et d'estime de soi.

Y sont proposés, selon les attentes de chacun, une coupe de cheveux simple, du maquillage, des conseils beauté ou des suggestions pour « booster » son énergie, esthétique et santé étant en partie liées.

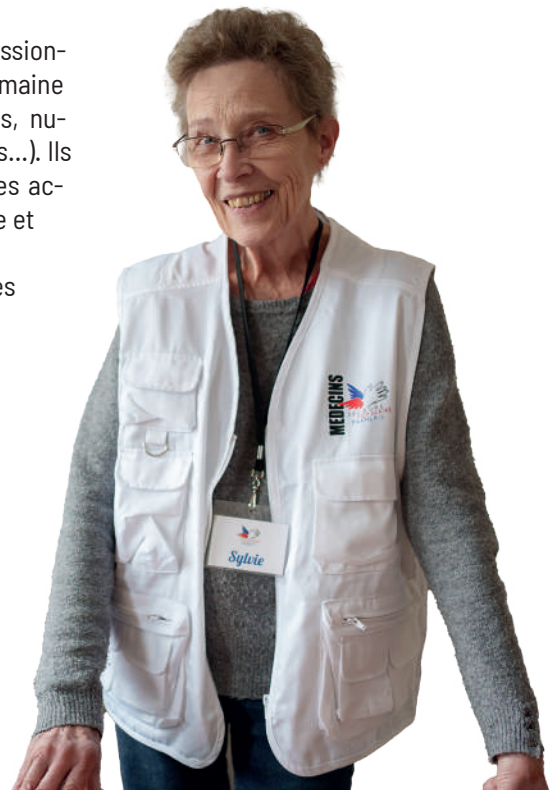
## Accès aux soins et prévention santé

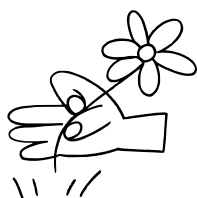
Alors qu'elles en ont le plus besoin, les personnes démunies retardent le moment de se soigner ou y renoncent, faute de moyens mais aussi par méconnaissance des dispositifs de couverture santé souvent complexes.

Dans les relais-santé du Secours populaire, les personnes aidées sont accompagnées pour l'ouverture des droits, l'accès à une mutuelle de santé. Elles sont conseillées, sensibilisées au dépistage de certaines pathologies et sont orientées vers des structures de santé quand cela est nécessaire.

Ces « Médecins du Secours populaire » sont des professionnels de santé ou autres acteurs agissant dans ce domaine (médecins, dentistes, ophtalmologistes, psychologues, nutritionnistes, infirmiers, assistants sociaux, chercheurs...). Ils ne sont pas là pour soigner directement les personnes accueillies. Mais ils leur apportent une écoute individuelle et confidentielle qui permet de lever de nombreux freins.

Les équipes mettent également en place des journées d'information et de sensibilisation thématiques.





# Émanciper

## Alphabétisation et accompagnement scolaire

Des actions d'alphabétisation et des cours de français pour les adultes, d'accompagnement scolaire et éducatif pour les enfants sont mis en place pour garantir une meilleure égalité des chances.

L'objectif des ateliers d'alphabétisation ou de ceux de français est de renforcer l'autonomie des apprenants.

Les enfants, quant à eux, sont accompagnés à domicile par des bénévoles (dont de nombreux étudiants) qui réalisent un soutien scolaire. La finalité est de les aider dans leur parcours scolaire mais aussi de leur donner l'envie d'apprendre et de découvrir. Des sorties dans des lieux culturels (musées, théâtres, sites patrimoniaux...) sont ainsi organisées avec ces jeunes.

Le Secours populaire distribue également des fournitures scolaires aux enfants dont les parents ne reçoivent pas l'allocation de rentrée scolaire, afin qu'ils soient tous égaux devant le tableau !

## Culture et loisirs

Changer d'air, rencontrer d'autres personnes, voir d'autres paysages, assister à un match, lire, aller au cinéma, au musée ... autant d'activités vitales pour le bien-être, mais souvent trop onéreuses pour les personnes que nous accueillons.

Dans le domaine culturel, les résultats ont été au rendez-vous en 2024. La nouvelle dynamique de la commission départementale « Culture » a permis de nouer ou développer des partenariats aussi bien publics (théâtres, orchestres, médiathèques, ...) que privés (cinémas, cirque, compagnies théâtrales ...).

Près de 1000 places ont été proposées pour des spectacles tout public (les enfants sont souvent un bon levier pour entraîner les parents), à des horaires compatibles avec les contraintes des personnes. Partout le public a bénéficié d'un accueil chaleureux, sans ostracisme, et a profité de places bien situées. Enfin, grâce à la mobilisation des accompagnateurs, 80% des inscrits ont été présents aux spectacles, là où on atteignait péniblement les 20 ou 30% auparavant.

Mais le plus étonnant est que les spectacles (que ce soit un opéra du XIXème, un ballet punk et féministe ou une comédie musicale) ont enthousiasmé des gens de culture, d'âge et d'origine très différents. Quant aux séances de cinéma, de cirque et de magie, elles ont fait le plein !

## Vacances pour tous

Les vacances sont un droit pour tous mais restent inaccessibles à beaucoup. Le Secours populaire œuvre pour que chacun connaisse les joies du départ.

Partir en vacances c'est, pour les personnes en situation de précarité, se sentir comme les autres. Ces moments de bonheur permettent aux familles, aux enfants, aux seniors de s'évader des problèmes du quotidien, de passer des moments inoubliables, de resserrer les liens. Pour y parvenir, de nombreuses actions sont mises en place.

### Pour les familles

Les vacances au Secours populaire, c'est la possibilité de construire son propre séjour. Certains nous sollicitent pour partir auprès de leur famille. D'autres ont envie d'évasion et de nouveaux horizons. Certaines familles profitent aussi de séjours « clés en main » grâce à nos partenaires. Beaucoup enfin, au budget très serré, peuvent au moins prendre un bol d'air à l'occasion d'une « Journée Bonheur ».

### Et pour les enfants

Les plus jeunes peuvent profiter de colonies, de séjours dans un village « Copain du Monde » ou d'un accueil dans des familles de vacances bénévoles.

Ce dernier dispositif suppose un bel engagement des familles accueillantes, à leur domicile ou sur leur lieu de vacances, pour une durée d'une à deux semaines. Ce dispositif agit sur des dimensions spécifiques telles que la création de relations durables entre familles (celle de l'enfant et celle qui l'accueille), la découverte d'un nouvel univers social et culturel et la solidarité intergénérationnelle.

Et le Secours populaire sait qu'après le 15 août, un enfant qui n'est pas parti en vacances ne partira plus. C'est pourquoi sont organisées depuis 1979 les « Journées des Oubliés des Vacances », journée à la mer, dans un zoo ou un parc d'attraction ...

Au total, en 2024, le Secours populaire d'Ille-et-Vilaine a organisé près de 6000 journées de vacances sous toutes ces formes.

17  
Nos actions





# ■ Nos moyens

Le Secours populaire français s'appuie sur un éventail de moyens qui font sa richesse. Ses bénévoles, tout d'abord, qui donnent de leur temps sans compter, y compris les jeunes de « Copain du monde ». Les partenaires, ensuite, grâce auxquels s'organisent régulièrement ramasses, collectes et opérations généreuses. Les donateurs, enfin, qui, quel que soit le montant de leur apport, permettent d'augmenter les moyens du Secours populaire.

# Les bénévoles

## Le Secours populaire fonctionne principalement grâce aux centaines de bénévoles qui donnent de leur temps.

C'est grâce au bénévolat que sont conduites toutes les actions du Secours populaire sur le terrain. Et ce sont les personnes attributaires de la carte officielle d'animateur-collecteur bénévole qui élisent les instances de l'association à tous les niveaux, national comme local, et participent aux divers groupes de travail qui organisent le quotidien.

Le Secours populaire en Ile-et-Vilaine s'appuie sur plus de 1526 bénévoles de tout âge qui consacrent généreusement du temps, chaque semaine et parfois tous les jours ou plus ponctuellement, aux diverses actions de solidarité tout au long de l'année. Et chacun est important à la vie du Secours populaire.

Ce grand nombre de bénévoles, que choisissent de rejoindre un certain nombre de personnes aidées par le Secours populaire, est l'une des caractéristiques de notre association. Les « nouveaux » bénéficient non seulement des conseils des plus anciens mais aussi de formations en bonne et due forme grâce à l'Institut de Formation National présent dans chaque département.

## Les enfants aussi !

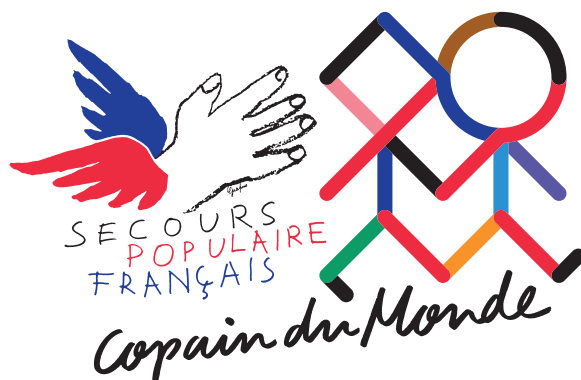
Les enfants aussi peuvent être bénévoles ! À travers le mouvement « Copain du monde », le Secours populaire permet à tous les enfants d'être, eux aussi, auteurs et acteurs de solidarité et de grandir en même temps que grandit la solidarité ! « Copain du Monde » se situe au confluent de l'éducation à la solidarité, à la citoyenneté et aux droits de l'enfant.

Avant tout, la démarche de ce mouvement d'enfants vise à faire émerger, chez tout mineur qui le souhaite, l'envie de pratiquer une solidarité consciente, désintéressée et volontaire. En d'autres termes, « Copain du monde » encourage les enfants, âgés de 7 à 15 ans, à devenir des bénévoles actifs et engagés.

En 2024, ils ont organisé de nombreuses activités, en lien direct avec les personnes en difficulté ou pour collecter les moyens d'agir : collectes de chocolats puis organisation et animation de la Chasse aux Œufs au parc du Thabor, collectes financières en soutien à la population palestinienne et au profit de l'Urgence Mayotte suite au cyclone Chido, collectes dans les écoles et distributions ou ventes de jouets et de livres d'occasion, animations sur les campements ou dans les gymnases à destination des familles exilées en attente de logement...

Le mouvement « Copain du monde » a reçu le prix « Jeunes et solidaires » dans le cadre de l'événement « Tapis rouge aux solidarités » organisé par le Département d'Ile-et-Vilaine.

19  
Nos moyens



# Les donateurs

Les donateurs, qu'ils soient particuliers, entreprises, collectivités et qu'ils soient donateurs réguliers ou occasionnels, sont, au même titre que les bénévoles, essentiels aux activités du Secours populaire. 45% de nos ressources financières proviennent de dons et de mécénat.

## Pourquoi soutenir le Secours populaire ?

Parce qu'il porte des valeurs humanistes solidaires, et laïques, indépendantes de tout mouvement politique ou religieux et qu'il intervient dans tous les domaines de l'exclusion afin de combattre la pauvreté : alimentaire, vestimentaire, logement, sports, culture, vacances. Parce qu'il refuse l'assistanat et privilégie l'accompagnement des personnes en difficulté dans le respect de leur dignité avec l'objectif qu'elles redeviennent autonomes et actrices de leur propre vie. **Parce qu'il veut transmettre ces valeurs aux générations suivantes en accordant une place toute particulière aux enfants et aux jeunes.**

## Comment soutenir le Secours populaire ?

L'augmentation constante de la précarité, avec ses effets dévastateurs chaque jour plus visibles, nous contraint à sans cesse nous réinventer et à accroître nos moyens. Chaque don, quel que soit son montant, contribue à ouvrir une brèche dans le mur de l'indifférence. Ces dons, financiers ou en nature, peuvent se faire lors des collectes, lors des braderies ou événements festifs que nous organisons, en faisant des achats dans les boutiques solidaires, et bien sûr, en faisant un don par chèque ou sur le site du Secours populaire. Il est également possible de faire un legs et de contribuer ainsi, même après soi, à l'indispensable solidarité entre les êtres humains.

**Les dons aux associations reconnues d'utilité publique sont défiscalisés jusqu'à 75% du montant versé. En outre, le Secours populaire est une association agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel aux dons. Ainsi, le Secours populaire s'engage à respecter ses principes de transparence financière et de rigueur de gestion.**

# Les partenaires

**Nombre d'entreprises, d'associations, de structures professionnelles, de collectivités nous manifestent régulièrement leur soutien selon des modalités qui peuvent être très diverses.**

Qu'il s'agisse de dons financiers bien sûr, mais aussi de mise à disposition de matériel et de compétences, de participation à des actions solidaires, de collectes... Quelle que soit l'ampleur de l'aide, chaque initiative est importante et participe de l'incessant combat du Secours populaire contre la précarité et ses conséquences.

Des relations de confiance mutuelle s'établissent et permettent à chacun d'affirmer haut et fort des valeurs communes, selon un principe « gagnant/gagnant ».

Le Secours populaire d'Ille-et-Vilaine peut compter sur plus de 150 partenaires privés ou ins-

titutionnels. Certains de ces partenariats sont le fruit d'un accord national, décliné au niveau local. Mais beaucoup de partenariats très actifs sont conclus localement, la proximité favorisant l'entente et la confiance.

Dans certains cas, il s'agit d'une confiance renouvelée chaque année ; d'autres partenariats sont nés tout récemment et nous espérons qu'ils se poursuivront et se développeront.

Tous sont suivis par une équipe dédiée au sein de la fédération. Cette équipe, qui se retrouve chaque semaine, répond à toutes les propositions qui sont pour nous autant d'encouragements. Elle accompagne ces projets dans leur réalisation, elle les réoriente parfois lorsqu'ils

sont trop éloignés de la réalité de terrain et elle leur donne de la visibilité.

L'équipe partenariats s'est également donné pour mission de prospecter auprès de partenaires potentiels. Elle le fait en particulier pour les achats réguliers (alimentaires ou hygiène notamment) faits par l'association, en assistant le service concerné auprès de fournisseurs susceptibles de nous aider à optimiser nos conditions d'achat, dans le cadre d'un partenariat pérenne et solidaire.



# Les finances

## Une croissance et une diversification de nos activités soutenues par des finances maîtrisées.

Les résultats financiers du Secours populaire français d'Ille-et-Vilaine ne sauraient être lus comme de simples chiffres ; ils traduisent en réalité l'engagement collectif de tous les bénévoles. Nos résultats financiers permettent, en outre, d'identifier nos réussites mais aussi les défis financiers qu'il nous appartiendra de relever en 2025.

En 2024, grâce aux efforts de tous, à une gestion rigoureuse et à un soutien renouvelé de nos donateurs et partenaires, nous sommes parvenus à retrouver un équilibre financier.

Les dons, qui depuis plusieurs années s'établissaient à un niveau particulièrement élevé (plus de 400 K€), ont continué de croître en 2024. Cela témoigne certainement d'une fidélité de nos donateurs que nous remercions chaleureusement.

D'une façon plus générale, nous constatons que nos recettes d'activité ont connu, en 2024, une progression de 6,2% par rapport à l'année précédente, atteignant un montant de 1,3 million d'euros.

Les charges d'activité ont été rigoureusement maîtrisées (+ 5,7%) permettant ainsi une allocation efficace des ressources. Les principaux postes de dépenses ont inclus les coûts de fonctionnement, les salaires du personnel et les interventions dans nos projets.

L'excédent financier de cette année s'élève à 23 K€ euros, contre 13,7 K€ euros l'année précédente. La trésorerie s'élève au 31 décembre 2024 à 577,7 K€, en légère baisse par rapport à 2023 (583,2 K€).

Si nos ressources sont assez diversifiées et nos dépenses plutôt maîtrisées, les finances du Secours populaire français d'Ille-et-Vilaine restent malgré tout dépendantes des donateurs et des subventions de l'État et des collectivités territoriales. Ces deux principales recettes sont aujourd'hui plus stables que dynamiques. Cette réalité doit inciter à une certaine forme de prudence dans l'évolution de nos charges courantes au cours des prochaines années.

Dans ce contexte, il semble raisonnable d'assurer le financement de projets ambitieux ou d'investissements principalement par des recettes dédiées (ex : financement du développement du dispositif Solidaribus par des subventions fléchées de l'État). De même, nous devons veiller à prendre en compte les effets financiers futurs des projets dont nous décidons la mise en œuvre aujourd'hui. Ainsi, l'ouverture d'une nouvelle antenne, la location d'un nouvel entrepôt ou toute autre opération à caractère structurel génèrent un coût immédiat généralement bien anticipé mais également des coûts récurrents qui méritent d'être anticipés eux aussi.

Le budget du Secours populaire français d'Ille-et-Vilaine dépasse depuis quelques années le seuil du million d'euros. Loin d'être seulement symbolique, ce montant traduit un niveau d'activité qui exige d'accorder encore plus d'attention à l'organisation et au pilotage de notre association. Nul doute que nous saurons franchir cette nouvelle étape.

Amine AMAR  
Trésorier départemental  
de la fédération d'Ille-et-Vilaine

# Les produits

| Les principaux produits (en euros)          | 2024             | 2023             | 2022             |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Dons et mécénats                            | 465 511          | 467 828          | 434 454          |
| Subventions                                 | 214 988          | 235 967          | 180 706          |
| Initiatives                                 | 259 321          | 235 334          | 250 079          |
| Participation des familles                  | 50 703           | 53 921           | 36 124           |
| Autres produits                             | 322 195          | 242 823          | 82 576           |
| <b>Total des produits d'activité</b>        | <b>1 312 718</b> | <b>1 235 873</b> | <b>983 939</b>   |
| <b>Produits financiers et exceptionnels</b> | <b>44 522</b>    | <b>38 728</b>    | <b>31 627</b>    |
| <b>Total</b>                                | <b>1 357 240</b> | <b>1 274 601</b> | <b>1 015 566</b> |

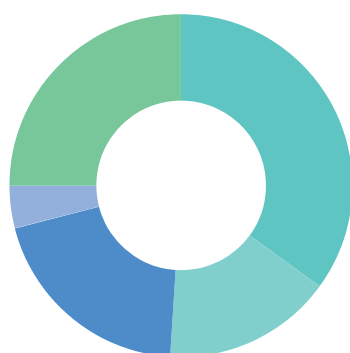
Comme le montre le tableau ci-dessus, les dons et les mécénats ont légèrement diminué en 2024 par rapport à 2023, passant de 467 828 € à 465 511 €, soit une baisse d'environ 0,5 %. Cependant, ce montant reste supérieur à celui de 2022, qui était de 434 454 €, démontrant une certaine stabilité et fidélité des donateurs au fil des ans.

Les initiatives ont progressé en 2024, passant de 235 334 € à 259 321 €, signe du dynamisme des animateurs-collecteurs bénévoles.

Les subventions, quant à elles, s'élèvent à 214 988 € en 2024, représentant une part significative de nos recettes. Nous devons cependant surveiller attentivement leur évolution dans les années à venir pour maintenir notre équilibre financier.

23  
Nos  
Moyens

## Répartition des principaux produits



- Dons et mécénats **35%**
- Subventions **16%**
- Initiatives **20%**
- Participation des familles **4%**
- Autres produits **25%**

# Les charges

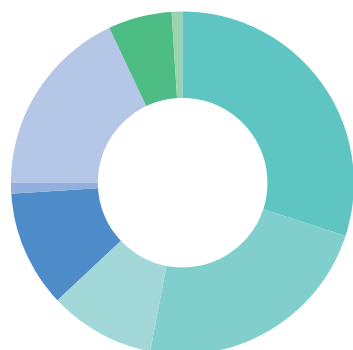
| Les principales charges                           | 2024             | 2023             | 2022             |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Achats  | 396 155          | 323 191          | 349 107          |
| Services extérieurs et autres services extérieurs | 305 861          | 283 358          | 247 019          |
| Aides financières                                 | 132 643          | 130 680          | 104 051          |
| Autres charges                                    | 143 027          | 122 919          | 89 907           |
| Impôts, taxes et versements assimilés             | 16 716           | 15 349           | 12 417           |
| Charges de personnel                              | 243 387          | 193 293          | 193 546          |
| Dotations aux amortissements et aux dépréciations | 79 788           | 79 674           | 73 907           |
| Report en fonds dédiés                            | 13 688           | 110 539          | 15 299           |
| <b>Total des charges d'activité</b>               | <b>1 331 267</b> | <b>1 259 002</b> | <b>1 085 254</b> |

Les postes ayant le plus fortement augmenté sur la période sont les autres charges, les services extérieurs et les charges de personnel. La hausse globale des charges traduit une intensification de l'activité, avec une accélération des dépenses en 2023, puis une croissance plus modérée en 2024.

Les évolutions les plus marquantes concernent la forte progression des charges de personnel en 2024, la hausse continue des services extérieurs. La structure des charges montre un renforcement des moyens alloués à l'activité, avec une attention à porter sur le contrôle des postes en forte croissance.

24  
Nos  
Moyens

## Répartition des principales charges



- Achats **30%**
- Services extérieurs et autres services extérieurs **23%**
- Aides financières **10%**
- Autres charges **11%**
- Impôts, taxes et versements assimilés **1%**
- Charges de personnel **18%**
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations **6%**
- Reports en fonds dédiés **1%**

# Les Contributions Volontaires en Nature

| Contributions Volontaires en Nature | 2024             | 2023             | 2022             |
|-------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| Bénévolat                           | 1 688 635        | 1 510 152        | 1 205 522        |
| Prestations en nature               | 439 348          | 413 838          | 227 241          |
| Dons en nature                      | 1 223 753        | 1 536 477        | 926 359          |
| <b>Total</b>                        | <b>3 351 736</b> | <b>3 460 467</b> | <b>2 359 122</b> |

Le tableau met en évidence une forte dynamique de croissance des contributions volontaires en nature entre 2022 et 2023, portée par l'augmentation du bénévolat et des dons en nature. En 2024, la tendance se stabilise, avec une légère baisse des dons en nature, mais une progression continue du bénévolat et des prestations en nature. L'engagement bénévole reste le principal moteur de cette contribution globale.

Le total des CVN représente plus de 2,5 fois le total des produits financiers soulignant ainsi la particularité de notre association : association de collecte fondée sur le bénévolat.



## L'évolution du bilan depuis 2021

| ACTIF (en euros)                            | 2024             | 2023             | 2022             | 2021             |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Immobilisations Nettes</b>               | <b>747 652</b>   | <b>798 410</b>   | <b>756 297</b>   | <b>808 356</b>   |
| Stocks                                      | 11 168           | 0                | 0                | 11 800           |
| Clients SPF et extérieurs, créances comités | 4 261            | 9 253            | 2 679            | 1 908            |
| Autres créances                             | 108 892          | 109 921          | 89 517           | 99 427           |
| <b>Total créances</b>                       | <b>113 153</b>   | <b>119 174</b>   | <b>92 196</b>    | <b>101 335</b>   |
| <b>Fonds National de Solidarité (FNS)</b>   | <b>219 286</b>   | <b>162 621</b>   | <b>266 899</b>   | <b>262 696</b>   |
| Placement divers                            | 163 180          | 159 254          | 107 344          | 131 398          |
| Disponibilités (Banque + Caisse)            | 195 215          | 261 295          | 149 088          | 186 794          |
| Charges constatées d'avance                 | 0                | 4 026            | 5 404            | 4 488            |
| <b>Total</b>                                | <b>1 449 653</b> | <b>1 504 780</b> | <b>1 377 229</b> | <b>1 506 867</b> |

| PASSIF (en euros)   | 2024             | 2023             | 2022             | 2021             |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Fonds propres</b>  | <b>1 278 170</b> | <b>1 246 347</b> | <b>1 224 537</b> | <b>1 315 548</b> |
| <b>Fonds reportés et dédiés</b>                                       | <b>76 753</b>    | <b>135 485</b>   | <b>48 401</b>    | <b>52 038</b>    |
| Emprunt à long terme  | 2 098            | 14 600           | 27 175           | 39 644           |
| Dettes à court terme  | 79 632           | 82 288           | 75 922           | 99 637           |
| <b>Total dettes</b>   | <b>81 730</b>    | <b>96 948</b>    | <b>103 097</b>   | <b>139 281</b>   |
| <b>Produits constatés d'avance, engagements sur campagne en cours</b> | <b>13 000</b>    | <b>26 000</b>    | <b>1 194</b>     | <b>0</b>         |
| <b>Total</b>  | <b>1 449 653</b> | <b>1 504 780</b> | <b>1 377 229</b> | <b>1 506 867</b> |

26  
Nos  
moyens

Le total du bilan est en faible baisse en 2024 par rapport à 2023 (-3,7 %), avec une légère diminution de la trésorerie, des dettes à court terme et le quasi-remboursement d'un emprunt de 50 K€ contracté il y a 5 ans (2 mensualités de 1 000 € à rembourser en 2025).

# Remerciements

**Le Secours populaire d'Ille-et-Vilaine adresse ses plus sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur soutien et leur aide tout au long de cette année !**

Grâce à l'engagement, à la solidarité et à la générosité de chacun, nous avons pu maintenir notre action auprès des personnes en difficulté, malgré un contexte toujours marqué par la précarité. Cela confirme, une fois de plus, que la solidarité populaire reste un pilier essentiel de notre société et un véritable moteur de cohésion sociale.

## **Merci à nos donateurs**

Le slogan « Pas d'actions sans dons » illustre parfaitement l'importance de votre contribution. À titre d'exemple, en 2024, les dons du public ont représenté 35% du budget de la fédération d'Ille-et-Vilaine. Ces chiffres témoignent de votre impact !

## **Merci à nos partenaires publics et privés**

Votre soutien fidèle nous permet de poursuivre et d'amplifier nos actions solidaires. Sans vous, de nombreux projets n'auraient pas pu voir le jour.

## **Merci aux bénévoles**

Votre dévouement, votre temps, votre énergie et votre engagement sont la force vive de notre association. **Rien ne serait possible sans vous. Et ce n'est pas un simple mot !**

## **Merci de faire vivre la solidarité au quotidien**

**Ensemble, nous pouvons tout entreprendre, tout construire et continuer, jour après jour, à accompagner les personnes en difficulté.**





# Nous soutenir c'est investir dans l'avenir.

Nous avons besoin de vous ! Adressez-nous vos dons.

[spf35.org](http://spf35.org)

Secours populaire français  
17 rue des Landelles 35510 Cesson-Sévigné  
[contact@spf35.org](mailto:contact@spf35.org)

